



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Mathématiques et Physique

Bachelier en Sciences mathématiques
Bachelier en Sciences physiques
Master en Sciences mathématiques 60
et 120
Master en Sciences physiques 60 et
120

Université de Namur (UNamur)

Virginie BOULANGER
Jean-Claude DEBUSSCHE
Lorenzo PAULATTO
Corentin POUPRY

Le 17 juillet 2025

Table des matières

Mathématiques et Physique : Université de Namur	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	8
Critère Programme.....	9
Critère Qualité	13
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement.....	17

Mathématiques et Physique : Université de Namur

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation continue du bachelier en Sciences mathématiques, du bachelier en Sciences physiques, du master en Sciences mathématiques 60 et 120 et du master en Sciences physiques 60 et 120 dans le cadre du *cluster* « Mathématiques et Physique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation initiale du cursus en Chimie, Physique, Géologie et Géographie, organisée en 2014-2015, et celle du cursus en Mathématiques, Statistiques et Sciences actuarielles, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite *in situ*, les 4 et 5 février 2025 à l'Université de Namur. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les différents cursus cités précédemment, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation des plans d'action établis suite aux visites précédentes ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant·es qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Virginie BOULANGER, experte en gestion de la qualité, présidente du comité
- Jean-Claude DEBUSSCHE, expert pair de la profession
- Lorenzo PAULATTO, expert pair et de la profession
- Corentin POUPRY, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Taille humaine de l'établissement, qui facilite la communication interne et le partage d'informations
- Infrastructure récente et bien adaptée aux besoins pédagogiques et scientifiques
- Proximité et accessibilité du corps enseignant, qui favorise une relation pédagogique de qualité
- Initiatives structurantes déjà mises en place : portfolio en mathématiques, groupes de section *light* en physique, vadémecum à jour
- Implication des équipes dans le soutien à la réussite (dispositifs variés, présence des enseignant·es, ateliers)
- Volonté d'ancrer l'amélioration continue dans les pratiques : élaboration du manuel qualité, groupes de pilotage locaux

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Charge de travail élevée des assistant·es, pouvant affecter leur bien-être et la qualité de l'encadrement pédagogique
- Recours important à des collaborateurs extérieurs pour assurer l'encadrement, avec un risque de précarité et de discontinuité
- Risque d'utilisation non conforme aux objectifs initiaux des EEE
- Absence de processus formalisé pour la révision régulière des programmes et l'intégration des besoins socio-professionnels
- Communication peu lisible sur les actions issues des retours étudiant·es

OPPORTUNITÉS

- Déploiement du master UNIVERSEH (consortium européen) à l'horizon 2026, offrant un tremplin vers l'internationalisation
- Possibilité d'élargir l'audience via le label institutionnel *English Friendly*, en s'appuyant sur l'évolution des profils étudiant·es et la demande internationale croissante
- Renforcement institutionnel de la cellule qualité et évolution vers un pilotage plus transversal (manuel qualité, outil *Business Intelligence*, base MOSAN)
- Renouvellement des lignes de recherche et des spécialités de master

MENACES

- Manque d'une spécificité et de reconnaissance en dehors du cadre local
- Vulnérabilité aux fluctuations du nombre d'étudiant·es

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

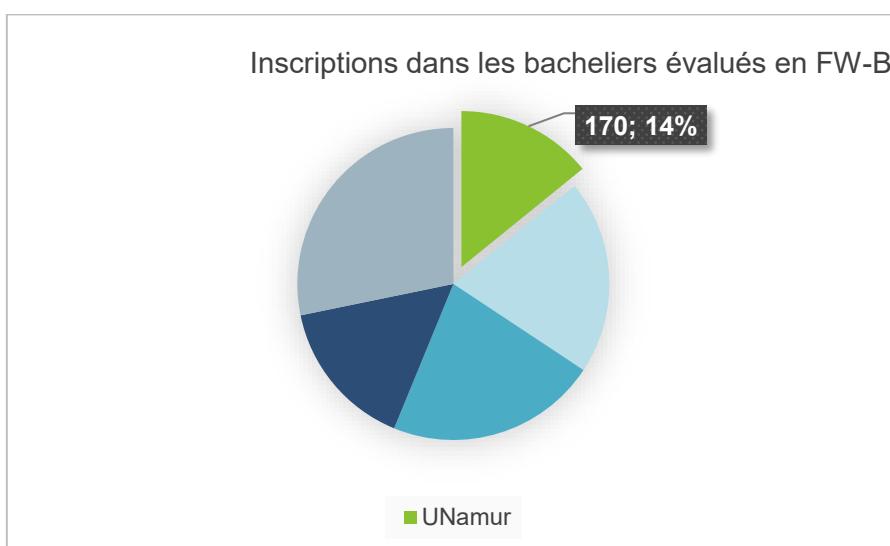
1. Formaliser les modalités de fonctionnement du dispositif des EEE à l'échelle des départements (contenus, objectifs, calendrier, sélection du tiers des cours évalués annuellement) et le déployer de façon à l'utiliser en tant que levier d'amélioration des programmes (dispositif systématique) et non levier de promotion des enseignant·es.
2. Poursuivre et structurer la dynamique d'amélioration des programmes en la sécurisant via une organisation plus formalisée afin de garantir une cohérence d'ensemble et une réactivité aux évolutions disciplinaires et sociétales. L'enjeu est de rendre l'organisation et la démarche d'amélioration pérenne.
3. Poursuivre l'analyse en cours sur la charge de travail des assistant·es et prendre les mesures nécessaires au bon équilibre entre leurs missions (recherche/formation).
4. Prendre en compte le regard du monde socio-professionnel au sein du dossier d'avancement, à travers des consultations formalisées afin de garantir que les orientations stratégiques répondent aux évolutions du secteur.
5. Communiquer systématiquement les suites données aux remontées étudiantes (dans les groupes de section, conseils, etc.), par exemple via un « point actions/réponses » dans les comptes rendus, afin de montrer l'utilité concrète de leur participation.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

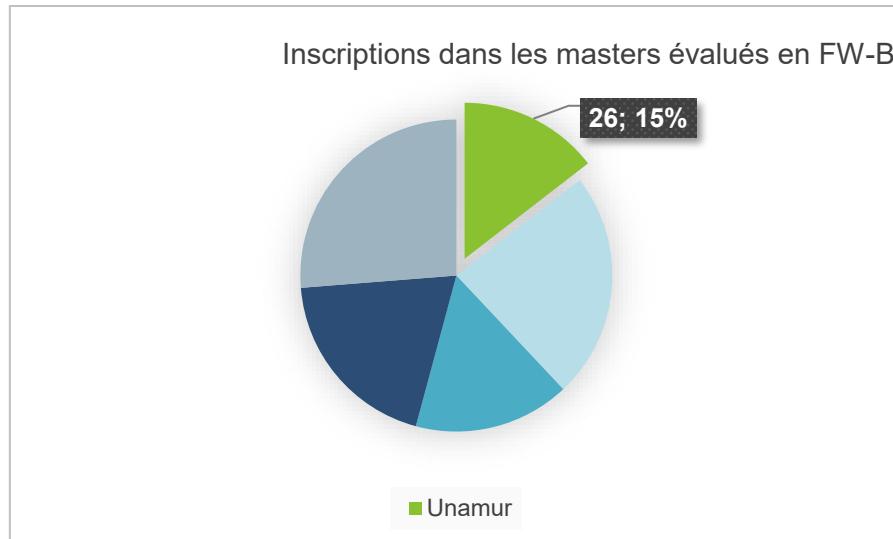
Fondée en 1831, l'Université de Namur (UNamur), autrefois nommée Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, est aujourd'hui constituée de sept facultés (Droit ; Philosophie et Lettres ; Economie, Management, Communication et SciencesPo (EMCP) ; Informatique ; Médecine ; Sciences ; Sciences de l'éducation et de la formation) et d'une école des Langues vivantes. Toutes facultés confondues, l'UNamur organise 42 bacheliers, 12 masters à 60 crédits, 37 masters à 120 crédits (dont deux en codiplômant), des masters de spécialisation, des formations de troisième cycle, des formations à l'enseignement et des formations continues.

La Faculté des sciences, à laquelle appartiennent les programmes faisant l'objet de l'évaluation, se compose de huit départements. Elle dispense des formations de bachelier et de master dans les domaines suivants : biologie, chimie, géographie, géologie, mathématique, médecine vétérinaire, physique, ainsi que dans le champ de l'enseignement des sciences. Les programmes évalués en mathématique et en physique sont organisés en horaire de jour, sur le campus namurois.

En 2021-2022, les 170 étudiant·es inscrit·es dans les bacheliers évalués (sciences mathématiques et sciences physiques) à l'UNamur représentaient 14% des étudiant·es inscrit·es dans ces bacheliers en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 1.201 étudiant·es).



De leur côté, les étudiant·es inscrit·es dans les masters évalués² (sciences mathématiques et sciences physiques 60 et 120) à l'UNamur représentaient 15% des étudiant·es inscrit·es dans ces mêmes masters en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 179 étudiant·es).



² À l'exception du master en sciences actuarielles et du master en statistiques, orientation générale, à finalité approfondie, qui sont organisés à l'ULB et dans d'autres universités dispensées de cette évaluation au sein de la FW-B.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis les évaluations initiales de 2014-2015 pour les programmes de physique et 2017-2018 pour les programmes de mathématiques, plusieurs éléments ont contribué à faire évoluer le contexte dans lequel ces derniers s'inscrivent à l'Université de Namur.

Sur le plan des infrastructures, le nouveau bâtiment de la Faculté des sciences, inauguré en 2020, a permis l'intégration de l'ensemble des enseignant·es du département de mathématiques ainsi que d'une partie de ceux du département de physique, favorisant un environnement de travail plus moderne et cohérent.

La population étudiante a également connu des évolutions importantes. En physique, les effectifs ont fortement augmenté tant au niveau du bachelier que du master au cours des dix dernières années, une tendance observée dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette progression s'explique également, entre 2019 et 2021, par un afflux d'étudiant·es détenteurs·trices d'un diplôme non européen. Le département de physique souligne toutefois des difficultés persistantes dans la transition entre le secondaire et l'université, notamment en première année de bachelier, où les taux de réussite restent préoccupants. En mathématiques, l'évolution est comparable au niveau du bachelier, tandis que le master enregistre une croissance plus marquée. La diversité des profils et les écarts de niveau observés ont engendré une charge d'encadrement plus lourde pour les enseignant·es. Pour remédier à cette situation, les conditions d'admission au master ont été revues à la hausse.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE) entraîne la suppression progressive du master didactique tel qu'il était organisé jusqu'à présent, ce qui modifie l'offre de formation et ses modalités.

Concernant la démarche qualité, cette dernière s'est formalisée au sein de l'université depuis 2018, dans le cadre de la phase pilote de l'évaluation institutionnelle menée par l'AEQES. En 2020, la Cellule qualité est devenue le Pôle d'accompagnement de la démarche qualité, qui a été renforcé en personnel.

Enfin, parallèlement à ces évolutions organisationnelles, l'institution a initié en 2019 un projet de *Business Intelligence* visant à fournir au personnel un accès permanent à des données actualisées, comme les parcours étudiants et les indicateurs de performance.

Critère Programme

Dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/*cluster*, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement auprès des parties prenantes, internes et externes, est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Retour réflexif et nouveau plan d'action au regard du diagnostic actuel

1. Le comité constate l'existence d'une dynamique réflexive continue au sein des départements de mathématiques et de physique, traduisant une volonté affirmée d'amélioration des programmes, tant sur le plan structurel que pédagogique.

En mathématiques, plusieurs avancées sont à souligner :

- Une enquête a été réalisée en 2022-2023 auprès des étudiant·es de bachelier et de master dans le champ des mathématiques appliquées pour mener une réflexion sur son contenu ;
- Le master en mathématiques à finalité spécialisée en *Data Science* s'est développé avec un nombre croissant d'inscrits ;
- Le master à finalité spécialisée en *Project Engineering* (anciennement « Perspectives Professionnelles des Mathématiques Appliquées ») a été repensé, notamment avec l'intégration de l'approche plurielle d'un projet pour l'entreprise. Il comprend également la possibilité laissée aux étudiant·es de choisir entre un stage cours ou un stage long pour leur bref séjour en entreprise.

En physique, des changements d'envergure sont également à mentionner :

- En 2018, le département lance une réforme importante de son programme de bachelier avec l'élaboration d'un référentiel de compétences du physicien. Les principaux changements visent une meilleure cohérence entre les unités d'enseignement (UE) ainsi qu'une articulation renforcée de ces dernières avec le référentiel, qui sert de base à la réforme. Cette réforme, soutenue par des experts extérieurs et élaborée en concertation avec le corps académique et les étudiant·es, est entrée en vigueur à la rentrée 2024-2025.
- Dans la continuité de l'évaluation initiale de 2014, deux nouvelles finalités ont vu le jour dans le master de physique : « Physique du vivant » et « Physique et Data », en lien étroit avec les axes de recherche du département et les attentes du marché de l'emploi.

Le comité remarque que ces ajouts s'appuient sur une analyse pertinente des évolutions des disciplines évaluées.

Bonne pratique (Mathématiques) :

Le plan action est suivi via des groupes de travail thématiques, notamment pour le suivi des recommandations AEQES.

Bonne pratique (Physique) :

Élaboration d'un référentiel des compétences du physicien avec l'aide d'experts extérieurs.

Pertinence du programme

2. La prise en compte des besoins du monde socio-professionnel s'effectue, mais de manière non formalisée : dans le département de mathématiques, cela passe par des relations étroites avec les entreprises via les stages et les projets intégrés, tandis que le département de physique s'appuie principalement sur des contacts informels avec des anciens ou des réseaux personnels. En l'absence de dispositif formel, le risque est de perdre ces liens si les personnes relais quittent l'institution, ce qui nuit à la pérennité des ancrages professionnels.
3. Le label institutionnel *English Friendly*, basé sur le volontariat des enseignant·es, permet ponctuellement un accès aux ressources en anglais, d'interagir avec les enseignant·es en anglais et éventuellement d'être évalués en anglais, notamment en master. En bachelier, la mise en œuvre reste limitée, du fait d'une population étudiante majoritairement locale et francophone. Une mise en œuvre plus étendue pourrait être un levier pour favoriser la mobilité internationale entrante.
4. Chaque département dispose d'un référent ERASMUS et d'une personne responsable des stages à l'étranger, ce qui constitue une structure de base pour la mobilité.
5. Malgré la disponibilité des informations sur la mobilité sortante des étudiant·es, le dispositif demande une forte anticipation et les démarches sont perçues comme difficiles par manque d'appui, entraînant une sous-utilisation du dispositif.
6. L'ouverture prochaine (2026) du master UNIVERSEH (alliance thématique sur l'espace et ces défis) en consortium avec plusieurs universités européennes représente une opportunité stratégique pour renforcer la dimension internationale de l'offre.
7. Le département de mathématiques a constitué une association des ancien·nes « MATHFUN » qui se réunit annuellement. Elle gère une base de données contenant les adresses privées et professionnelles des anciens qui est mise à disposition des étudiants qui souhaitent avoir des informations sur les débouchés en mathématiques. Une animation renforcée de ces contacts pourrait en améliorer les bénéfices. Au sein du département de physique, les contacts sont personnels et non formalisés. Il existe également une cellule *alumni* institutionnelle, qui met à disposition des facultés les coordonnées des diplômés les plus récents. Le comité a conscience que la création d'un réseau *alumni* formalisé demande du temps et de l'énergie, mais il est aussi un levier pour développer des partenariats et favoriser la visibilité externe de la formation.

Bonne pratique (Physique) :

Valorisation de la filière via des lunchs de la physique au sein desquels un *alumni* vient expliquer son parcours aux étudiant·es (environ cinq fois par an)

Cohérence du programme

8. La prise en compte des besoins d'évolution des programmes se fait de manière réactive et « naturelle », notamment via une réflexion par compétences en physique (réforme du programme en bachelier avec référentiel) et par des groupes de travail disciplinaires en mathématiques. Chaque année, au moment de valider les cursus pour les années programmatiques suivantes, les directeurs de programmes sont amenés à réfléchir aux modifications qu'ils souhaitent implémenter pour l'année à venir ou les années futures. Cette dynamique s'appuie essentiellement sur l'implication des personnes, ce qui rend les ajustements dépendants d'initiatives individuelles, avec un risque de perte de continuité/cohérence dans le temps.

Efficacité et équité du programme

9. Le niveau des étudiant·es de première année constitue un enjeu majeur (décalage secondaire/université), largement reconnu dans les deux départements. Les dispositifs sont nombreux et connus des étudiant·es (passeport pour le bac, tests de novembre, MyCoach, ateliers méthodologiques, ateliers des maths, etc.). Toutes les aides mises à disposition pour les étudiant·es sont présentées et reprises sur la page internet de l'UNamur. Un schéma synthétique permet également de voir quelle initiative est organisée à quel moment de l'année académique. Cependant, cette page n'apparaît pas connue de tous et cela qui peut limiter l'accessibilité des aides et leur efficacité auprès des étudiant·es.
10. Les dispositifs d'aide à la réussite ne font pas l'objet d'une évaluation de leur impact sur la progression ou la réussite des étudiant·es. Sans évaluation formelle, il est difficile d'ajuster ou d'optimiser ces dispositifs, et de démontrer leur valeur ajoutée dans la stratégie de réussite étudiante.
11. Les outils numériques mis à disposition (WebCampus, TEAMS, Bureau virtuel étudiant) sont connus du corps étudiantin et les périmètres d'usages sont compris. La principale difficulté réside dans la mise à jour et la fiabilité des contenus disponibles, certains documents n'étant plus actualisés ou redondants sur WebCampus, ce qui peut entraîner une perte d'informations.
12. Le personnel enseignant a la possibilité de suivre des formations via le dispositif PUNCH, le catalogue proposé par l'UNamur et l'IRDENA. Cependant, leur manque de disponibilité ne leur permet pas de profiter pleinement des offres proposées.
13. La charge de travail élevée des assistant·es est connue et en cours d'analyse interne pour une ré-objectivation, via une enquête au sein d'un groupe de travail, afin de pallier les risques que cette surcharge fait peser sur la qualité de l'encadrement et sur le bien-être des assistant·es.
14. Pour pallier le manque de ressources internes, les deux départements s'appuient sur des collaborateurs didactiques extérieurs, souvent des anciens étudiant·es, pour compléter les heures d'encadrement de leurs programmes (par exemple, physique : 1000h/an et mathématiques : 500 h/an). Cette démarche est à la fois vertueuse car elle permet le lien entre le secondaire et la première année de bachelier, mais repose

sur des contrats précaires et une grande variabilité d'engagement. Ce modèle peut donc fragiliser la stabilité pédagogique, car il est sensible aux aléas budgétaires et à la disponibilité des intervenants extérieurs.

15. Les infrastructures sont jugées très satisfaisantes par les parties prenantes concernées : elles permettent un bon déroulement des travaux pratiques, une vie étudiante agréable et un encadrement en petits groupes (bureaux partagés, matériel de qualité, observatoire).

RECOMMANDATIONS

- 1 Mettre en place un processus formalisé pour la prise en compte des besoins du monde socio-économique afin de sécuriser les contacts notamment en cas de départ des enseignant·es et ainsi éviter la dépendance à des relations informelles individuelles.
- 2 Valoriser et structurer davantage l'offre de cours en anglais au niveau du master pourrait être un levier pour favoriser la mobilité internationale entrante.
- 3 Renforcer la communication autour de la promotion du dispositif ERASMUS afin de motiver et soutenir les étudiant·es dans cette démarche.
- 4 Renforcer l'animation des réseaux *alumni* au sein des départements avec une articulation avec les besoins du programme (interventions, mentorat, stages), en lien avec la cellule *alumni* institutionnelle. Cela donnerait une opportunité de valorisation des filières et des parcours.
- 5 Poursuivre et structurer la dynamique d'amélioration des programmes en la sécurisant via une organisation plus formalisée afin de garantir une cohérence d'ensemble et une réactivité aux évolutions disciplinaires et sociétales. L'enjeu est de rendre l'organisation et la démarche d'amélioration pérenne.
- 6 Poursuivre le développement du projet d'intranet « Cockpit étudiant », qui centralise les ressources pédagogiques, dispositifs d'accompagnement, informations sur les stages, etc., pour offrir une expérience utilisateur cohérente et fluide. Si ce projet nécessite encore du temps de déploiement, mettre en place une gestion centralisée et régulière de la mise à jour des contenus numériques sur les plateformes utilisées (WebCampus, TEAMS, BVE).
- 7 Mener une réflexion sur l'impact réel des dispositifs d'aide à la réussite afin de prioriser les ressources sur les leviers les plus efficaces.
- 8 Mesurer l'efficacité des dispositifs de formations mis à la disposition des enseignant·es notamment en cas d'évolutions pédagogiques des enseignements.
- 9 Poursuivre l'analyse en cours sur la charge de travail des assistant·es et prendre les mesures nécessaires au bon équilibre entre leurs missions (recherche/formation).
- 10 Sécuriser les collaborations avec les enseignant·es extérieur·es afin de maîtriser le risque de dépendance du programme, stabiliser l'offre de cours et maintenir la qualité de l'enseignement, tout en favorisant des passerelles avec le secondaire.

Critère Qualité

L'entité/l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité au service de l'amélioration continue de son programme/*cluster*. Sa démarche témoigne de choix motivés, notamment en regard des évaluations internes et externes. Elle est adaptée à ses objectifs, sa culture qualité et son contexte. Elle est explicite, s'appuie sur des processus, procédures et des outils identifiés dont un plan d'action et intègre la participation des parties prenantes, internes et externes à l'entité/l'établissement.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère explicite et pérenne

1. Le dossier d'avancement qui a été remis par les deux départements est jugé clair et bien structuré par le comité.
2. Les parties prenantes internes ont été mobilisées dans la rédaction du dossier d'avancement : le corps enseignant s'est senti écouté via les réunions de conseils et échanges mails, même s'ils n'étaient pas tous impliqués dans les groupes de travail. Cette implication donne de la légitimité au document. En revanche, la contribution du monde socio-professionnel reste limitée ou informelle, alors que son regard pourrait renforcer la pertinence et l'ancre du dossier d'avancement dans les réalités professionnelles.
3. Comme mentionné dans l'introduction, la cellule Qualité a évolué en Pôle d'accompagnement à la démarche qualité en 2020 et a été renforcé par de nouveaux membres. Le pôle a un rôle de coordination et d'accompagnement via la mise à disposition d'outils (SWOT, plans d'actions, guides). Cette évolution structurelle donne plus de solidité à la démarche qualité, mais sa sollicitation reste inégale au sein de l'institution.
4. La base MOSAN, regroupant plusieurs outils, a été conçue pour guider les équipes dans les évaluations programmatiques. Toutefois, elle est encore peu connue ou utilisée en dehors du Pôle qualité, notamment dans les départements. Cela freine l'appropriation des outils institutionnels et limite l'alignement des pratiques qualité entre départements.
5. Des référents qualité existent dans les départements, mais leur coordination manque de formalisation et d'animation régulière, ce qui crée une hétérogénéité dans les pratiques.
6. Un manuel qualité est en cours d'élaboration, visant à capitaliser les bonnes pratiques de l'UNamur et à valoriser les processus déjà existants dans les départements. Il devrait aussi favoriser un langage commun qualité à l'échelle institutionnelle. Ce manuel représente une opportunité de diffusion de la culture qualité, à condition qu'il soit actualisé, et largement partagé, une fois finalisé.
7. Le fonctionnement des évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE) est formalisé dans un document datant de 2008 néanmoins les modalités de sélection des cours évalués (un tiers par an) définies par les départements n'est pas connue des étudiant·es. De ce fait, selon les étudiant·es, certains cours apparaissent comme jamais évalués, ce qui leur laisse penser que l'impact de leurs retours est limité.

8. Les groupes de section *light* dans le département de physique sont largement utilisés pour faire remonter les retours étudiant·es, à la place parfois des EEE. Bien que ces dispositifs informels soient appréciés, ces instances n'intègrent pas le regard de tous les étudiant·es comme le permet les EEE et cela peut entraîner un biais d'analyse.
9. Les EEE sont parfois perçues comme un outil de promotion individuelle par les enseignant·es, notamment dans les dossiers de carrière, ce qui dénature leur finalité d'amélioration des enseignements. Cette instrumentalisation peut générer de la méfiance vis-à-vis du dispositif et détourner son usage de ses objectifs initiaux.
10. Deux enquêtes institutionnelles ont été menées durant les années académiques 2022-2023 et 2023-2024 à la fois auprès des étudiant·es et du corps académique, pour recenser les pratiques, comprendre les freins, et envisager une refonte du dispositif EEE. Les résultats de ces enquêtes ont été utilisés dans un groupe de travail composé de représentants de chaque faculté. Cela est prometteur pour assurer un usage homogène et efficace de cet outil.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

11. L'outil de *Business Intelligence* (BI) est connu et apprécié par les enseignant·es et directeurs de départements qui l'utilisent progressivement pour le suivi des parcours étudiant·es, l'analyse des taux de réussite ou les travaux de jury.

Culture qualité et adéquation aux valeurs

12. Le département de mathématiques a formalisé plusieurs processus (règlement des stages, mémoires, intégration des nouveaux assistant·es, partage de ressources pédagogiques via TEAMS, création d'un portfolio, etc.) dans une logique de transmission et de pérennisation des pratiques. Cette structuration favorise une continuité et limite les pertes de savoirs lors des changements d'équipe, renforçant la stabilité de la formation.
13. Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place dans le département en mathématiques pour assurer le suivi des recommandations AEQES, avec un ancrage fort dans la réalité des pratiques pédagogiques et des réajustements réguliers du programme.
14. En physique, les groupes de section *light* (espace informel de discussions regroupant les délégués étudiant·es et deux enseignant·es) sont largement appréciés et reconnus comme efficaces pour faire remonter des problèmes concrets et obtenir des réponses rapides.
15. Le Vademecum étudiant en physique a été mis à jour et constitue un outil de référence partagé, notamment en master (stages, mémoires, démarches), offrant une meilleure lisibilité aux étudiant·es et limite les malentendus sur les exigences académiques.

Implication des parties prenantes

16. Les étudiant·es sont bien représenté·es dans les différentes instances (groupes de section, groupes de section *light*, conseils facultaires, etc.). Néanmoins, malgré la mise à disposition de vidéos explicatives, leurs rôles, responsabilités et leviers d'action

semblent mal connus par leurs pairs. Cela limite la légitimité de leur représentation et réduit la participation étudiante dans la vie démocratique de l'institution.

17. Les retours étudiant·es sont effectivement pris en compte dans les groupes et instances, mais la communication sur les suites données aux demandes reste insuffisante. Ce manque de transparence peut démotiver l'engagement étudiant à long terme.
18. La valorisation du rôle de délégué est possible via une attestation, mais elle n'est ni automatique, ni encadrée par une reconnaissance académique (pas de crédits ECTS). Elle nécessite une démarche volontaire de la part du·de la délégué·e. Cette faible reconnaissance peut freiner l'investissement des étudiant·es.

RECOMMANDATIONS

- 1 Prendre en compte le regard du monde socio-professionnel au sein du dossier d'avancement, à travers des consultations formalisées afin de garantir que les orientations stratégiques répondent aux évolutions du secteur.
- 2 Renforcer la communication sur la base Mosan pour favoriser le déploiement de l'utilisation des outils qualité.
- 3 Mettre en place une animation structurée des référents qualité afin de renforcer la diffusion de la culture qualité.
- 4 Poursuivre la constitution du manuel qualité, en veillant à sa mise à jour régulière.
- 5 Formaliser les modalités de fonctionnement du dispositif des EEE à l'échelle des départements (contenus, objectifs, calendrier, sélection du tiers des cours évalués annuellement) et le déployer de façon à l'utiliser en tant que levier d'amélioration des programmes (dispositif systématique) et non levier de promotion des enseignant·es.
- 6 Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques qualité entre les deux départements, en capitalisant sur les outils déjà existants (portfolio, groupes de travail, groupes de section *light*) pour construire une culture qualité interdisciplinaire.
- 7 Veiller à la bonne communication auprès de la communauté étudiantine des rôles et enjeux des différentes instances au sein desquelles siègent leurs représentants. Une représentation schématique pourrait en faciliter la compréhension.
- 8 Communiquer systématiquement les suites données aux remontées étudiantes (dans les groupes de section, conseils, etc.), par exemple via un « point actions/réponses » dans les comptes rendus, afin de montrer l'utilité concrète de leur participation.
- 9 Informer explicitement les étudiant·es élus·es de la possibilité de faire reconnaître leur engagement (attestation, mention sur le diplôme), et envisager une reconnaissance académique plus systématique (exemple : crédits ECTS dans le cadre d'un module transversal ou projet citoyen)

Conclusion

L'évaluation continue des programmes de mathématiques et de physique de l'Université de Namur met en évidence une dynamique globale d'amélioration, portée avec conviction par les deux départements. Les recommandations issues des précédentes évaluations AEQES ont, pour la plupart, été prises en compte, et leur mise en œuvre témoigne d'un engagement envers la qualité de l'enseignement, malgré des rythmes et modalités d'application différenciés.

L'Université de Namur est perçue comme une institution à taille humaine, où les liens entre enseignant·es, assistant·es et étudiant·es favorisent un climat de proximité, d'écoute et de soutien tant sur les cours que sur les projets et activités. Cette dimension relationnelle constitue une véritable force.

Les deux départements témoignent d'initiatives intéressantes en matière d'innovation pédagogique, de structuration de la qualité, et de développement international (ex. : finalités en data, réforme par compétences en physique, participation au projet UNIVERSEH).

Sur le plan de la culture qualité, si des outils et dispositifs structurants existent (groupes de travail, référents qualité, BI, MOSAN), leur appropriation reste encore hétérogène entre les départements, voire au sein même des équipes. L'ancrage de ces outils dans une stratégie partagée représente une marge de progression.

Le comité souligne également l'intérêt de plusieurs bonnes pratiques locales, notamment la structuration d'un portfolio en mathématiques ou encore les groupes de section *light* en physique. Ces pratiques gagneraient à être mutualisées ou partagées davantage.

En revanche, la réorientation du système classique des EEE impacte sa finalité initiale et ne permet donc pas de faire évoluer le programme et ses modalités de façon collective et vertueuse. Un recentrage du dispositif sur son rôle premier apparaît nécessaire.

Le rapport met également en lumière quelques points d'attention à adresser de manière structurelle : la charge importante pesant sur les assistant·es, le recours instable aux collaborateurs extérieurs, ou la valorisation limitée de l'engagement étudiant. Ces éléments, s'ils sont traités collectivement, peuvent être transformés en opportunités concrètes d'évolution.

Pour terminer, le comité a grandement apprécié la dynamique d'évolution et d'ouverture entre les deux départements et souhaite saluer la transparence et l'implication des différentes parties prenantes rencontrées lors de la visite.

Droit de réponse de l'établissement



UNIVERSITÉ
DE NAMUR

Évaluation
Mathématiques - Physique
2024-2025

Droit de réponse de l'établissement évalué

[View Details](#) | [Edit](#) | [Delete](#)

- L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité



Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

